

Image not found or type unknown



Arrêt d'une sci , vente du bien immobilier

Par **marihaud**, le **08/09/2009** à **14:04**

Nous avons une SCI avec mon époux, pour une seule propriété que nous occupons nous devons payer des impôts sur des bénéfices tous les ans plus importants, alors que nous laissons tout sur le compte de la sci

comment faire pour arrêter une sci alors qu'il reste 10 ans de crédit, et si toute fois nous devons garder la sci à la vente du bien pouvons nous récupérer l'argent et sous qu'elles conditions financières

merci de vos réponses
cordialement